

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE DE DIJON

MAÎTRISE

MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu l'arrêté du 7 novembre 1995 relatif aux habilitations de l'université de Dijon à délivrer des diplômes nationaux de second cycle;

Vu les pièces justificatives produites par M. Nicolas GERARD, né le 24 juillet 1973 à NOYON (60) en vue de son inscription à la maîtrise de sciences et techniques, spécialité techniques industrielles;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes et au stage prévus par les textes réglementaires;

la MAÎTRISE de SCIENCES ET TECHNIQUES, spécialité TECHNIQUES INDUSTRIELLES

est décernée à **M. Nicolas GERARD**

au titre de l'année universitaire 1995-1996

Le titulaire



le Président,



N° DIJON

398892 1996/210770

Jocelyne PERARD



Fait à Dijon, le 20 DEC. 1996

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Justine ATTUEL